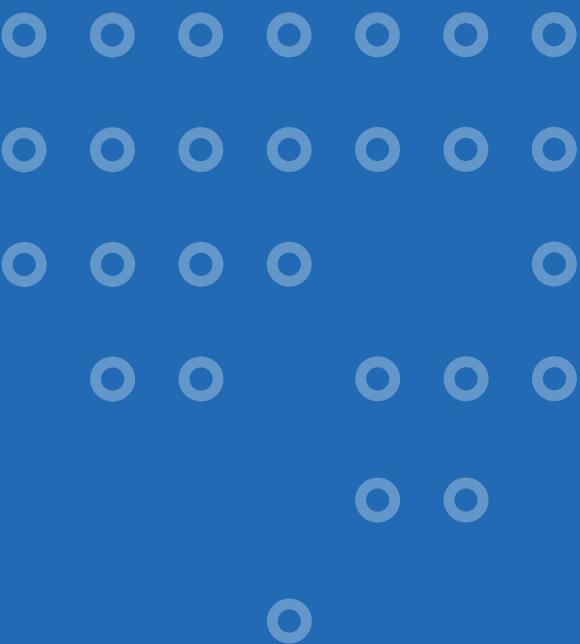


2019 |

RAPPORT D'ACTIVITÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉ |

Directeur de publication **Philippe Lemoine**
Directeur de rédaction **Rémy-Louis Budoc**
Rédaction **Dominique Thégat**
Collaboration **Steven Caroupanapoule, Sandy Bouchenafa, Maera Bhagooa**
Crédits photos **J-E Hay, GPM-Guyane, Steven Caroupanapoule, Alain Dague, Dominique Thégat**
Conception-réalisation **Agence Corida**
Mise en page **Agence Corida**

Sincères remerciements
aux Directeurs, Responsables de pôle
et leurs équipes.

GRAND PORT MARITIME DE LA GUYANE

Zone de Dégrad des cannes
97354 Rémyre-Montjoly
Standard/Accueil : 0594 29 96 60
Fax : 0594 29 96 63
Secrétariat : 0594 29 96 66
Capitainerie : 0594 35 44 90
Courriel : gpm@portdeguyane.fr
www.portdeguyane.fr

Numéros utiles :

Contrôleurs : 0594 35 45 91
Portable d'astreinte : 0694 27 16 16



Renouvellement de la certification 2019-2022

ÉDITO DU DIRECTOIRE

2019



L'exercice 2019 s'est achevé sur un volume de trafic de près de 819000 tonnes brutes de marchandises, soit un recul de 3,5 % par rapport à 2018. Ce résultat n'a toutefois pas trop pesé sur le chiffre d'affaires du port, ni entamé sa dynamique d'investissement, prévue initialement dans le Projet Stratégique 2014-2018.

Tout au long de cette année écoulée, deux projets phares ont mobilisé les instances portuaires et leurs équipes. D'une part, le Projet Stratégique 2019-2023 avec l'ambition de servir l'intérêt socio-économique et environnemental du territoire guyanais, dans le cadre de la stratégie ultramarine et du développement de l'économie bleue. D'autre part, la préparation de l'arrivée et de l'installation des grues portuaires, outillage de manutention verticale, sur les quais du port de Dégrad-des-Cannes.

Le dialogue avec les agents maritimes et les manutentionnaires a été nourri par l'ouverture effective de la nouvelle gate d'entrée-sortie des marchandises, l'entrée en service du poste de contrôle commercial du Groupement d'intérêt économique des manutentionnaires ainsi que la révision des autorisations d'occupation du Terminal conteneurs/roulier et enfin, la

problématique de l'enlèvement des conteneurs vides.

Sur le volet social, l'un des moments forts fut l'élection des membres du CSE, Comité Social et Économique. Cette nouvelle instance de représentation du Personnel, regroupe et remplace désormais les représentants DP, CE et CHSCT.

Pour terminer, l'établissement portuaire a mis en œuvre sa nouvelle stratégie de communication en adoptant une nouvelle identité de marque, à l'issue d'une enquête de notoriété et des travaux menés en interne.

De gauche à droite :

Rémy Louis Budoc
Membre du Directoire
Directeur de la Prospective et du Développement

Philippe Lemoine
Président du Directoire
Directeur Général

Patrick Toulemon
Membre du Directoire
Directeur des Infrastructures et de l'Exploitation



SOMMAIRE

◆ P.03

01 - PORT ACTEUR

CHIFFRE-CLÉS
LE TRAFIC PORTUAIRE EN CHIFFRES
LE PERSONNEL
LA GOUVERNANCE
IDENTITÉ VISUELLE
FOCUS ÉVÉNEMENTS

◆ P.12

02 - PORT ENTREPRENEUR

MODERNISATION DE LA MANUTENTION

◆ P.14

03 - PORT AMÉNAGEUR

PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023
TRANSPORT MARITIME DE COURTE DISTANCE
PORT SEC DE SAINT-GEORGES
POSTE FRONTALIER COMMUNAUTAIRE
TERMINAL ÉNERGÉTIQUE DE L'OUEST



01 PORT ACTEUR



CHIFFRES-CLÉS

Port principal de commerce, le GPM-Guyane consolide sa place incontournable dans la chaîne économique du territoire guyanais.

Ses chiffres-clés montrent le dynamisme de son activité et de celle de la communauté portuaire.

150 entrées-sorties quotidiennes de Poids Lourds depuis l'ouverture, en juillet 2019, de la nouvelle gate entrée/sortie. Les transporteurs routiers font partie intégrante de la communauté des usagers portuaires.



818 927

TONNES

brutes en 2019 pour le port de
DÉGRAD-DES-CANNES/PARIACABO

234

ESCALE DE NAVIRES

59 774

EVP

1 000

PROFESSIONNELS

formés à l'accueil-sécurité dans
le cadre du dispositif de sécurité
MASE (Manuel d'Amélioration
de la Sécurité en Entreprise)

17 713

UTILISATEURS

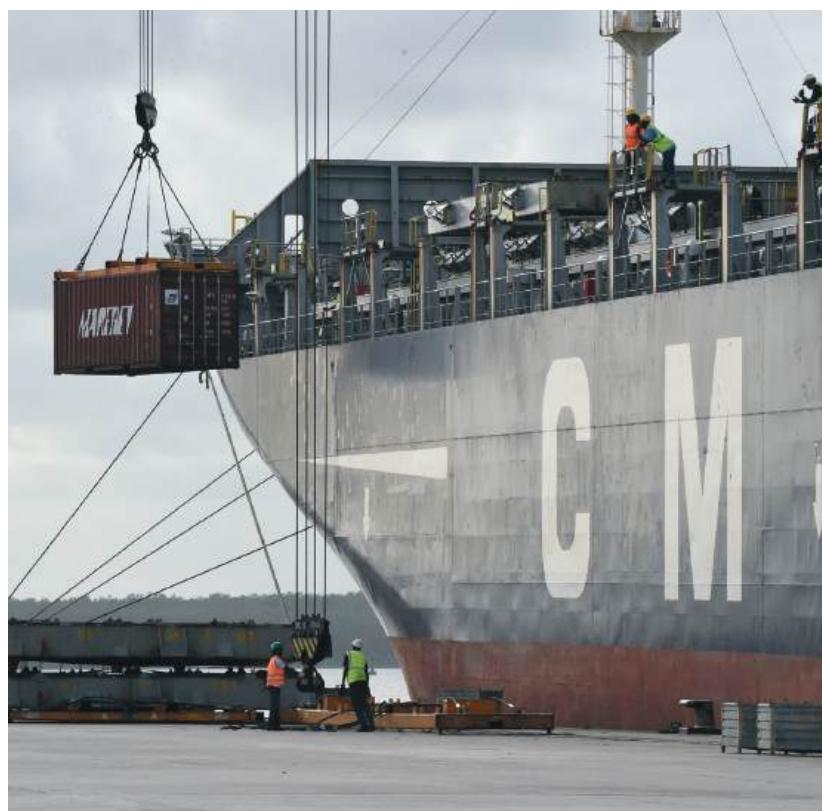
du site internet
www.portdeguyane.fr
soit 28 978 sessions ouvertes.

1 VISITE

SCOLAIRE

TOUS LES 2 MOIS

(200 élèves/étudiants)
et visites de 50 VIP/professionnels

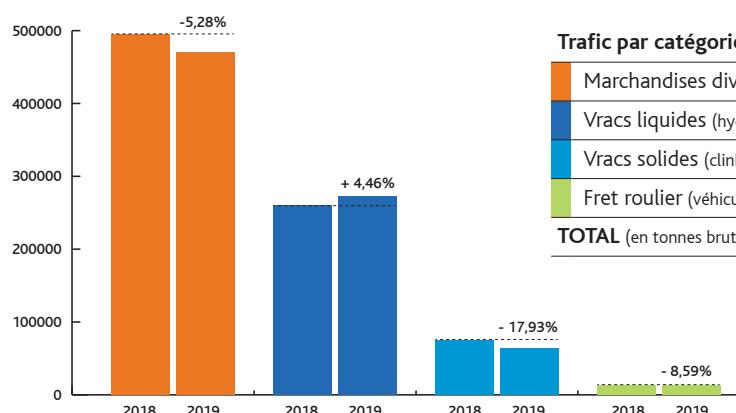


**“ 150 entrées-sorties quotidiennes
de Poids Lourds depuis l'ouverture,
en juillet 2019. ”**

LE TRAFIC PORTUAIRE EN CHIFFRES

Le trafic global (import/export) de Dégrad-des-Cannes/Pariacabo de 818927 tonnes brutes marque un recul de 3,5 % par rapport à 2018. La part des importations représente 728073 T. Toutes les catégories de trafic sont en baisse, hormis les vracs liquides (+4,46 %).

TRAFFIC PAR CATÉGORIE DE FRET

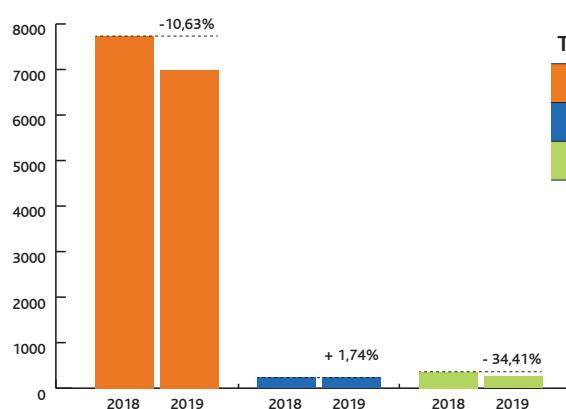


Trafic par catégorie de fret

	2019	Evolution 2018/2019
Marchandises diverses	470 640	-5,28 %
Vracs liquides (hydrocarbures, méthanol)	271 864	+4,46 %
Vracs solides (clinker...)	63 879	-17,93 %
Fret roulier (véhicules, poids lourds, engins)	12 544	-8,59 %
TOTAL (en tonnes brutes)*	818 927	-3,51%

* les statistiques sont établies sur la base des DN et DM des agents maritimes. Les chiffres de 2018 ont été revus et modifiés, par suite d'une actualisation hors exercice.

TRAFFIC PAR UNITÉ

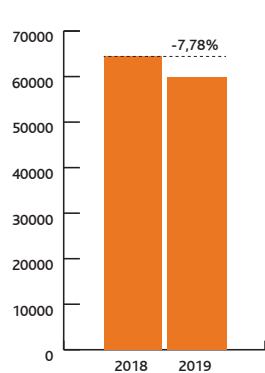


Trafic par unité

	2019	Evolution 2018/2019
Unités roulantes (Véhicules, engins, poids lourds...)	6 989	-10,63 %
Escales	234	+1,74 %
Passagers croisières Dégrad-des-Cannes	263	-34,41 %

Le nombre d'escales de navires commerciaux est en hausse (+1,74 %), passant de 230 (2018) à 234 (2019), malgré la baisse du tonnage global.

TRAFFIC DES EVP



	2019	Evolution 2018/2019
Nombre	59 774	-7,78 %

Le trafic en baisse des EVP confirme la diminution du fret conteneurisé global.

TRAFFIC CROISIÈRE

ÎLES DU SALUT



15

Navires de croisière



9 491

Passagers débarqués



Sur la ligne maritime régionale (GUYANAS) qui concerne spécifiquement les ports de Dégrad-des-Cannes, Fort-de-France, Georgetown, Paramaribo, Pointe-à-Pitre et Port of Spain, le trafic du fret conteneurisé est en recul de près de 5 %. Le tonnage global est de 110 575 tonnes, dont 84 923 tonnes en import.

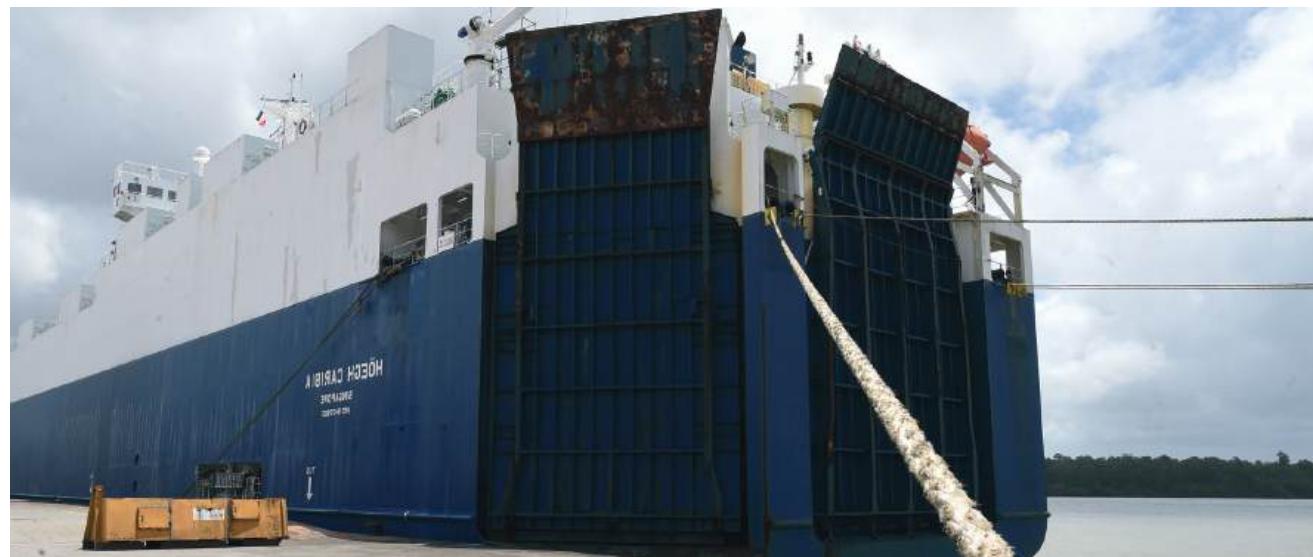


APPONTEMENTS MINÉRALIER ET PÉTROLIER

Les vracs liquides regroupent les hydrocarbures et le méthanol. Ils sont débarqués à l'appontement pétrolier et sont acheminés directement par pipeline aux cuves de la SARA, d'EDF et d'AIR liquide.

Avec un tonnage global d'importation de 271 864 tonnes, ce trafic enregistre une hausse de près de 5% environ par rapport à l'année 2018. En particulier, les niveaux d'eau du barrage de Petit-Saut ont contraint EDF à utiliser davantage sa centrale thermique qui a donc consommé plus de fuel lourd.

Le volume d'importation de clinker en provenance de Colombie montre un trafic en net repli : 63 879 T, soit - 17,93 % par rapport à 2018. Le dirigeant de ARGOS Guyane, société de fabrication du ciment local, avait prédit cette baisse, dû à la fin des chantiers ARIANE 6 et du Centre Hospitalier.



Le trafic roulier est principalement assuré par la compagnie maritime Hoegh Autoliners. Après une année exceptionnelle

de croissance à deux chiffres en 2018, le fret roulier marque le pas et se situe à -8,59%, soit 12 544 tonnes en 2019.



Le fret import/export des porte-conteneurs s'élève à 470 640 tonnes brutes, soit près de 60 % du trafic portuaire global.

“La flotte des porte-conteneurs transatlantiques s'est modernisée.”

Les CMA CGM Kourou et Sinnamary ainsi que le Marfret Douce France constituent les 3 «GUYANAMAX» à faible tirant d'eau, conçus spécialement pour emprunter le chenal du Mahury. Ils assurent la liaison transatlantique NEFGUI (Nord Europe - Caraïbes-Guyane-Brésil) depuis 2020.

Ensemble, les deux compagnies maritimes assurent, sur la base d'accords commerciaux, la desserte hebdomadaire de la Guyane et livrent 400 conteneurs environ à chaque escale.



MARFRET Douce France - 1^{ère} escale le 18 mars 2020

Le Douce France remplace désormais les deux anciens navires de la compagnie Marseille Fret, le nom DOUCE FRANCE est un nom traditionnel chez MARFRET. Ce navire est conforme à la nouvelle réglementation OMI 2020. Il fonctionne entre autres au fuel "Low sulfur" (faible émission de soufre) très peu polluant.



CMA CGM KOUROU - 1^{ère} escale le 18 février 2020



CMA CGM SINNAMARY - 1^{ère} escale le 8 juillet 2020

Désormais, la compagnie CMA CGM dispose de 5 porte-conteneurs baptisés des noms des villes de Guyane et de celle de son siège : Cayenne, Marseille, Saint-Laurent, Kourou et Sinnamary.

PLANNING DES DESSERTES DES NAVIRES AU GPM-GUYANE

www.portdeguyane.fr/tableaux-flux-navires



LE PERSONNEL

Au nombre de 47, l'effectif du Personnel s'est renforcé avec le recrutement attendu des officiers de port à la Capitainerie, d'un Chargé d'opération au pôle technique et d'une apprentie du CFA/CCIG. Autre temps fort, ce sont les élections professionnelles du nouveau Comité Social Economique, instance unique de représentation du Personnel qui se sont déroulées le 5 décembre.

YanaportCommunity, plateforme intranet collaborative du GPM-Guyane a connu son démarrage effectif au second semestre et est en plein développement..



Photo des médaillés du travail à l'occasion du repas des voeux du Personnel. Émile DECEMBRE, (2^e en partant de la droite) Chef d'équipe à l'atelier maintenance, parti à la retraite le 28 février 2019.

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Une des priorités du Conseil de surveillance, présidé par Brigitte PETERSEN, a été de donner son "bon à évaluer" sur le Projet Stratégique lors de sa séance du 20 novembre 2019.

Les membres ont donné un avis favorable à l'unanimité. Etaient aussi à l'ordre du jour, les travaux du CCIAG, l'adoption du budget 2020...

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement, présidé par Philippe MARRE, s'est réuni régulièrement. Dans sa séance du 19 novembre, les membres ont émis un avis favorable sur le Projet Stratégique 2019-2023.

La communauté portuaire s'est exprimée sur l'ensemble des projets de développement de la plateforme portuaire.

La Commission des investissements, présidée par Isabelle PATIENT représentante du président de la CTG, Rodolphe ALEXANDRE, a émis, dans sa séance du 18 novembre, un avis favorable sur le Projet Stratégique 2019-2023.

LE CCIAG

Avec comme objectif de structurer les interventions du Conseil de Coordination Interportuaire dans les trois GPM des Antilles-Guyane, une feuille de route a été proposée.

Les travaux en atelier ont porté principalement sur la modernisation de la manutention, la création d'une marque commune et la mise en place d'un Observatoire économique interportuaire du Plateau des Guyane à la Caraïbe.

Consultez les délibérations du Conseil de Surveillance et du Conseil de Développement :

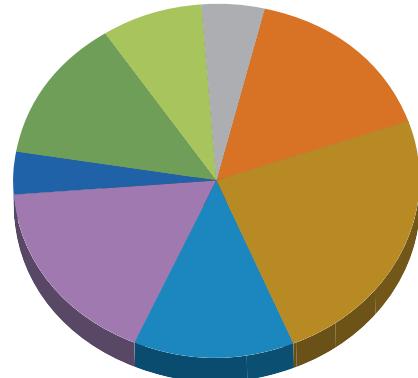
www.portdeguyane.fr/observatoire/actes-reglementaires



LE BUDGET EXÉCUTÉ 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019

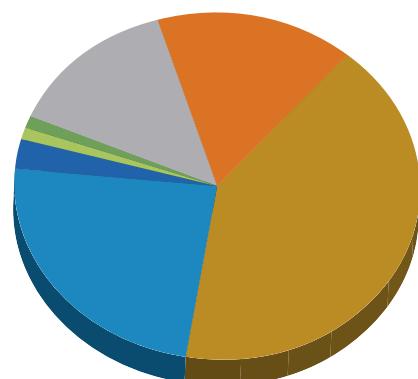
25 340 431 € (128% de taux d'exécution)



- Reversement CNES : 4 113 723 €
- Redevances de stationnement : 6 052 246 €
- Dotation État : 3 395 631 €
- Dotation FEDER : 4 221 060 €
- Autres Produits : 996 971 €
- Droits de marchandises : 3 304 560 €
- Droits navires : 2 102 520 €
- Redevances produits pétroliers : 1 153 719 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

21 158 233 € (92% de taux d'exécution)



- Entretien et réparation ouvrage : 3 337 836 €
- Dragage : 8 887 818 €
- Charges de personnel : 5 013 693 €
- Études : 706 912 €
- Missions : 123 877 €
- Formation : 102 405 €
- Autres dépenses : 2 985 692 €

LA CROISIÈRE : UNE FILIÈRE EN DEVENIR

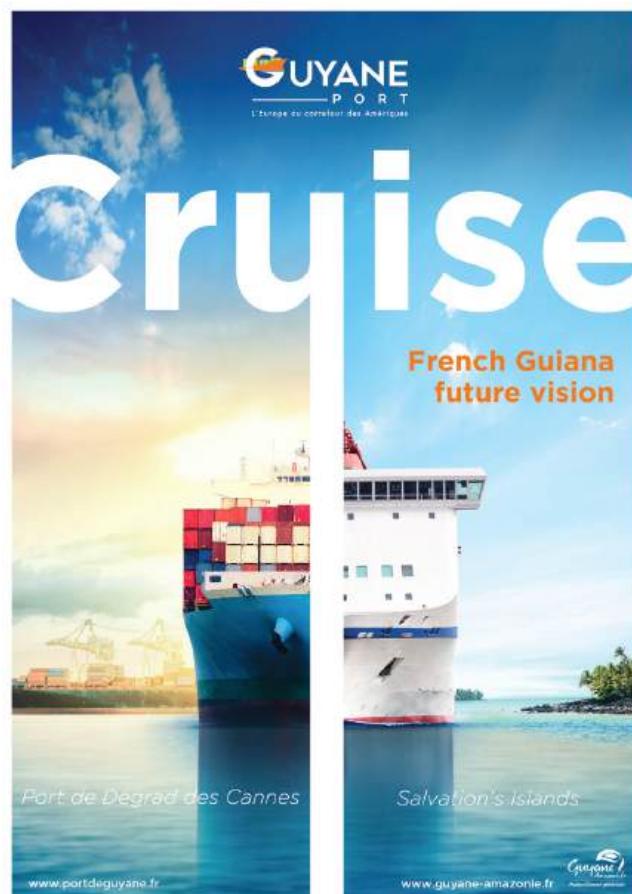
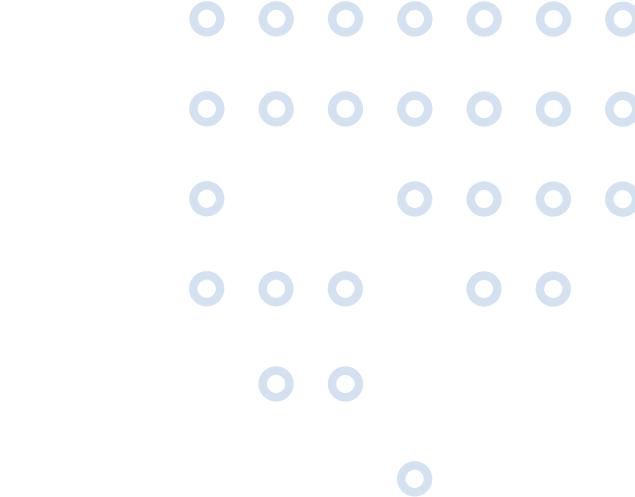
Les résultats de l'étude croisière menée en partenariat entre le GPM et le Comité du Tourisme de Guyane ont montré que les îles du Salut est le « spot d'excursion » du Plateau des Guyanes et un lieu de passage entre Caraïbes et Amérique du Sud et/ou Amazone, présentant un intérêt majeur pour les dirigeants des compagnies de croisière. Avec 28 escales (saison 2017-2018), 23 000 passagers et 11 000 membres d'équipage, la Guyane est un « port » de croisière équivalent aux ports de l'hexagone comme Bayonne, Brest, Nantes Saint-Nazaire ou Sète.

Des préconisations ont été faites pour améliorer la desserte et l'accueil des croisiéristes aux îles du Salut, à Kourou et à Dégrad des Cannes, en particulier lever les freins réglementaires (mise en place de Poste de Passage contrôlé à Kourou, structuration des équipements mobiles dédiés dans le cadre de la zone d'accès réglementé à Dégrad-des-Cannes), mettre en œuvre une offre touristique partenariale dédiée aux îles du Salut, réfléchir à des équipements portuaires mutualisés (croisière-tourisme maritime/fluvial).

La réactivation du Club Croisière Guyane semble être l'une des clés pour structurer la filière et parler d'une même voix auprès des compagnies de croisière.



Séance de restitution de l'étude croisière co-présidée par Alex MADELEINE, président du CTG et Rémy Louis BUDOC, membre du Directoire (novembre 2019)



IDENTITÉ VISUELLE

Le nouveau logo du Port illustre la source de son identité. Le vert, ambition de développement durable et d'écoresponsabilité. L'orange pour mettre en brillance la solidité du port et des navires. Le bleu de l'océan, chemin de tous les échanges maritimes pour symboliser l'économie maritime du territoire.

La symbolique du logo est marquée par le navire entrant en Guyane (dans le G), longeant la côte (trait vert) et accostant au port (terre ferme). La signature positionne la Guyane et son port dans sa zone géographique représentée par les Amériques, et le bassin amazonien en particulier.

Le nouveau logo a été le fruit d'une implication sans faille du Personnel portuaire et de l'enquête de notoriété faite auprès du Grand Public, des usagers portuaires et des partenaires de l'établissement portuaire.



FOCUS ÉVÉNEMENTS



Délégation HAROPA (ports Havre, Rouen, Paris) en Guyane en compagnie des représentants du GPM-Guyane et de l'UMPE Guyane (janvier 2019)



Visite scolaire à l'occasion de la semaine de l'emploi maritime (mars 2019)



Réunion GPM-HAROPA sur la stratégie de gestion des déchets (février 2019)



Le Champlain de la compagnie du Ponant à quai (mars et avril 2019)

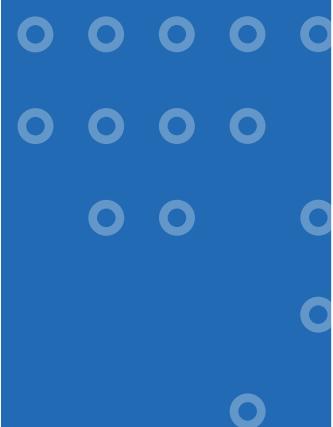


Accueil de Marc Del Grande, nouveau préfet de Guyane (novembre 2019)



Signature d'une convention de partenariat GPM-SEBRAE (Brésil - novembre 2019)

02 PORT ENTREPRENEUR



MODERNISATION DE LA MANUTENTION

La modernisation de la manutention est l'une des priorités du GPM. La rénovation des terre-pleins, du réseau d'évacuation des eaux pluviales et du réseau électrique, déjà engagée dans le premier projet stratégique, se finalisera lors de cette nouvelle période, l'ensemble pour un total de 18 M euros.

En parallèle de ces aménagements, l'évolution du plan de circulation permettra d'orienter les poids lourds vers les zones dédiées, assurant une optimisation de la sécurité des professionnels. Autre aménagement important : l'installation d'un Terminal Operating System visant à localiser les conteneurs pour un gain de temps effectif.

Le projet majeur de notre modernisation est l'installation de deux grues portuaires, une révolution qui aura un impact significatif pour tous.

Actuellement, les navires accostant au Port de Degrade-des-Cannes sont tenus de posséder leurs propres grues à bord. Ces grues mobiles, dont la capacité est de 8 mouvements à l'heure, sont inutilisables par temps de pluie et engagent la sécurité des dockers.

Suite à deux années de concertation et de réflexion avec les entreprises manutentionnaires, nous avons choisi l'option de grues portuaires sur rail. Le marché a été notifié en novembre 2018 à un groupement franco-chinois.

Avec l'acquisition de ce nouvel équipement, nous réduirons le temps d'escale des navires ainsi que les risques pour les dockers tout en augmentant la cadence de chargement et de déchargement.

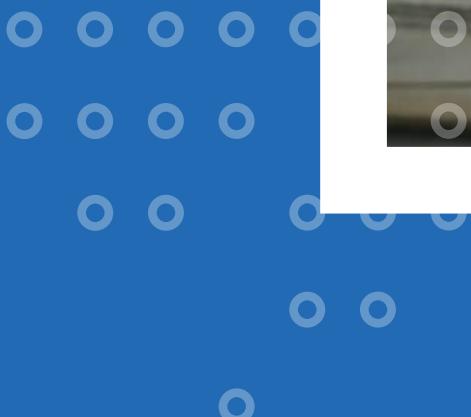
Ce projet nécessite un investissement de 21 millions d'euros répartis entre les fonds européens (10,5 millions), l'État (3,5 millions) et le Port (7 millions). Cette somme inclut la construction, le transport, les travaux de génie civil (adaptation des quais pour recevoir les rails) ainsi que la construction d'un atelier de maintenance.

Il demandera également de la main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, les 16 grutiers du GEMAG seront formés au maniement de ces nouvelles grues, préalablement à leur mise en service prévue en 2021.

“ Le projet majeur de notre modernisation est l'installation de deux grues portuaires, une révolution qui aura un impact significatif pour tous. ”



03 PORT AMÉNAGEUR



PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023

Le deuxième projet stratégique du GPM s'inscrit entre 2019 et 2023. Cette feuille de route est une émanation collégiale construite autour d'une réflexion menée avec les socioprofessionnels et les acteurs publics locaux. Elle répond également à la stratégie nationale portuaire.

Au-delà de la finalisation de certains projets issus du premier plan, cette nouvelle phase de développement a pour priorité l'achèvement de la modernisation de la manutention sur le port ainsi que la digitalisation de ses services et activités, l'aménagement du foncier avec un fort enjeu environnemental, l'accompagnement du rayonnement de la Guyane sur le plan interrégional grâce à des projets structurants à l'Est et à l'Ouest



TRANSPORT MARITIME DE COURTE DISTANCE

du territoire. La construction d'un nouveau siège est aussi au programme de cette feuille de route qui a également pour objectif de faire du GPM un relais de croissance potentiel dans les domaines industriels, filière bois, économie bleue, économie circulaire, tourisme et énergies renouvelables.

Le plan d'investissement nécessaire pour la mise en œuvre de ce projet s'élève à 150 millions d'euros. 50 millions sont d'ores et déjà en cours d'exécution grâce aux engagements financiers et subventions de l'État et de l'Europe.

Des moyens humains seront également nécessaires à la concrétisation du projet quinquennal. Outre les créations d'emploi inhérentes aux nouvelles structures qui émergeront (centrale de biomasse, chantiers de modernisation et de constructions), nous devrons former et organiser la montée en compétence de nos équipes.

Les professionnels du port seront les premiers bénéficiaires de ces opérations qui amélioreront les performances portuaires avec l'accueil de navires plus importants grâce à la rénovation des quais, l'installation d'entreprises spécialisées dans la valorisation des déchets, la mise en place d'un environnement de travail plus sécurisé et valorisant, l'accélération des cadences de déchargement et chargement qui faciliteront l'exportation de leurs productions et répondront à l'augmentation de la démographie guyanaise.

Ce projet très ambitieux tend, dans l'absolu, à répondre à la demande locale d'accompagner le développement de la Guyane et des professionnels qui y travaillent.

La stratégie d'intégration régionale de la Guyane est renforcée par le projet de création d'un service de transport maritime de courte distance (TMCD) - de cabotage - reliant le Plateau des Guyanes aux Caraïbes.

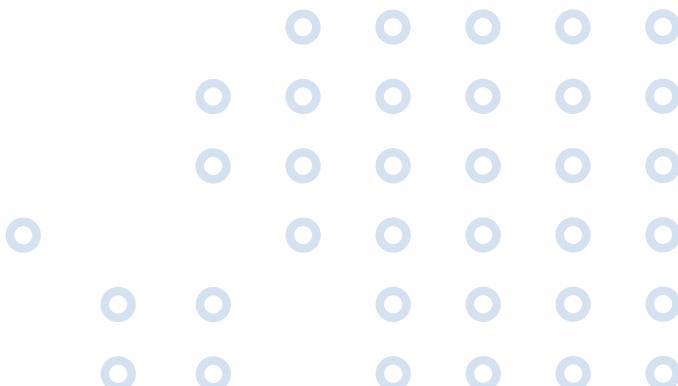
Ainsi, des marchandises en import/export du Surinam, du Guyana, des Antilles ou du Brésil pourront directement être acheminées vers Dégrad-des-Cannes via des navires dont les caractéristiques leur permettront d'accoster sans contraintes dans les ports du Plateau des Guyanes dont la profondeur d'eau est limitée.

Ce TMCD sera réservé à l'acheminement, notamment de petits colis dédiés à des marchés domestiques qui ne sont pas la cible de transporteurs importants tels que la CMA CGM.

Ce nouveau service serait une opportunité pour les petites unités commerciales (filières riz, soja et maïs) actuellement contraints de patienter 45 jours pour recevoir leurs produits. Ces derniers verraient les délais d'attente divisés par 9, tout comme la réduction des coûts de transport qui seraient diminués par 2,5 dans le cas d'un conteneur de 20'.

Ce projet de ligne de cabotage, qui vise à la fois à développer et pérenniser les flux économiques de marchandises, est complémentaire de la création du poste frontalier communautaire (PFC), structure qui permettra le contrôle de ces marchandises et le développement d'un véritable marché interrégional.

Un appel à manifestation d'intérêt international (AMI-I) a d'ores et déjà été lancé et plusieurs sociétés se sont portées candidates pour ce marché interrégional fluviomaritime dont le potentiel détecté de marchandises par an est significatif.



PORT SEC DE SAINT-GEORGES

La Guyane est située au cœur d'un triptyque commercial : Elle appartient à l'Union Européenne tout en étant ancrée entre la zone du Caricom, représentée sur le Plateau des Guyanes par le Guyana et le Surinam, et l'espace du Mercosur, grâce sa frontière commune avec le Brésil.

À l'Est du territoire, l'état de l'Amapà, fort d'une population de plus de 800000 habitants, est principalement alimenté par Belém alors qu'une forte demande en produits français, notamment en électroménager, a déjà été identifiée.

Le projet de Port Sec de Saint-Georges se traduirait par l'installation d'une plateforme logistique de plusieurs dizaines d'hectares, dotée d'une zone de sous-douane, avec l'ambition de répondre à cette demande d'import/export des produits brésiliens ou guyanais. Cet aménagement permettrait également à la Guyane de devenir un trait d'union entre le Brésil et le Surinam qui souhaite alimenter Macapa grâce à l'exploitation d'un axe multimodal : route, fleuve et mer.

Cette frontière douanière intelligente serait développée

autour du tout dématérialisé et proposerait une véritable zone de commerce. L'aménagement de terre-pleins d'accueils et d'entrepôts de stockage cohabiterait avec des zones d'activités connexes liées au transport routier de personnes et de marchandises.

Pour exemple, le développement d'une zone de duty-free, installée à proximité du pont de l'Oyapock reliant la Guyane au Brésil, pourrait voir le jour et permettre l'installation d'une gare routière dotée de parkings. Ces projets propices au développement du tourisme boosterait l'essor économique de cette zone du territoire.

Ce projet de partenariat entre le GPM et le SEBRAE (Service Brésilien d'appui aux entreprises), éligible au PCIA (Programme de Coopération Interrégionale Amazonie), en est à la phase d'appel d'offres afin de lancer les premières études. Les études ultérieures préciseront les enjeux et les intégreront dans leur conception.



Pont de l'Oyapock - © Ronan Lietar

POSTE FRONTALIER COMMUNAUTAIRE

La création d'un poste frontalier sur le port de Dégrad-des-Cannes est l'un des projets structurants de ce quinquennat d'actions, et ce, pour plusieurs raisons. Ce maillon indispensable de la chaîne de transports permettra le contrôle de produits non européens destinés à l'alimentation humaine (PIF), animale (PED) et de végétaux (PEC).

Outre l'attractivité du port qui se retrouvera boostée par cette nouvelle compétence, l'installation d'un poste frontalier en Guyane réduira les temps de transport en rapprochant les produits non européens des consommateurs Guyanais.

Prenons pour exemple un produit importé depuis le Brésil : la situation actuelle impose 45 jours de transit et une facturation très élevée pour être contrôlé au Havre puis réacheminé vers la Guyane. Avec la mise en service d'un poste frontalier à Dégrad-

des-Cannes, cette durée d'importation sera réduite à 5 jours environ de traitement et ce transport reviendra beaucoup moins cher.

Ce gain sur les délais et les coûts se traduira également par une diminution radicale de l'empreinte carbone, confortant le Grand Port Maritime dans sa politique tournée vers le développement durable.

Cet équipement, dont le coût estimé de 6 millions d'euros, a été réparti entre le GPM-Guyane pour un montant de 2,7 M€, l'État, qui financera à hauteur de 2,3 M€ et le Feder qui complétera l'investissement en engageant 1 M€. Il accueillera principalement les services de la Direction de l'Agriculture, DAAF, qui procéderont aux contrôles documentaires, visuels et analyses si nécessaire, ainsi que les services de la Douane, répondant ainsi à une obligation régionale régie par les textes réglementaires.

“ Le PFC devrait être mis en service durant le deuxième semestre 2022. ”

TERMINAL ÉNERGÉTIQUE DE L'OUEST

Durant l'exécution de ce nouveau projet stratégique, le GPM-Guyane souhaite renforcer sa position d'aménageur du territoire en installant dans sa circonscription un Terminal énergétique à Saint-Laurent du Maroni, une commune qui connaît une progression démographique forte.

Dans une zone de 1 500 ha située en aval de la capitale de l'Ouest et inscrite dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National, la structuration de ce pôle de croissance économique porterait les enjeux d'un port industriel et commercial propice au développement de l'Ouest Guyanais, en partenariat avec les parties prenantes concernées par un tel projet.



Ouest Guyanais - © Ronan Lietar



www.portdeguyane.fr